

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 24 septembre 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, est absent jusqu'à ce qu'il prenne son siège comme indiqué ci-dessous, via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250924-2759

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE DE DISPOSITION DE PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers à déposer, au nom de la Ville de Laval, une demande de disposition de propriété immobilière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour l'acquisition des lots 1 083 389 et 1 083 390 et d'une partie du lot 2 800 783 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de parc et d'espaces verts, dans le cadre du projet de réaménagement de la berge Dumais.

(SD-2025-4833)

À 9 h 01, le conseiller Ray Khalil prend son siège.

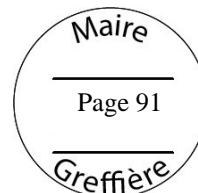
CE-20250924-2760

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT - NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Nanor Kassis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-4896)



CE-20250924-2761

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Chantal Besner à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-4898)

CE-20250924-2762

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
CONSEIL DES LAVALLOISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Julie Groleau à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-4962)

CE-20250924-2763

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mélie Laurent et Noah Faour-Charpentier à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif Jeunesse, et ce, pour un mandat respectif de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-4965)

CE-20250924-2764

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Sajjad Taghizadeh Imani à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.



(SD-2025-4968)

CE-20250924-2765

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
DÉSIGNATIONS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -
COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la désignation de Sylvain Noël, chef de division sports et activités physiques au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à titre d'observateur désigné par la Ville et de Pierre Marchand à titre d'administrateur indépendant désigné par la Ville au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-4972)

CE-20250924-2766

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Claude Lavoie à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 7 novembre 2025.

(SD-2025-4987)

CE-20250924-2767

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORTS
FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Club de soccer CS Laval (s/n AS Laval);
Cité de la culture et du sport de Laval;
Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL);
Football Laval;
Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU).

(SD-2025-5036)



CE-20250924-2768

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 3 septembre 2025 à 9 h.

(SD-2025-4650)

CE-20250924-2769

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 3 septembre 2025 à 9 h 17.

(SD-2025-4650)

CE-20250924-2770

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 9 h 02.

(SD-2025-4660)

CE-20250924-2771

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 9 h 10.

(SD-2025-4660)

CE-20250924-2772

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitée par le Service des finances durant le mois d'août 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 13 du Règlement L-13196 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-4403)

CE-20250924-2773

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
VIREMENT - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement affecté au projet d'option d'achat de l'immeuble situé au 1333, boulevard Chomedey, au montant de 98 047 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

(SD-2025-4657)

CE-20250924-2774

VIREMENT DE CRÉDITS - FINANCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-55927 au montant de 150 000 \$ pour le programme de revitalisation des immeubles patrimoniaux:

du code budgétaire: 1-28101-1751-00-119990;

au code budgétaire: 1-43101-6393-01-119980.

(SD-2025-4812)

CE-20250924-2775

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender les règlements à l'annexe jointe au sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:

les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 4



novembre 2025, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et le trésorier ou la trésorière adjointe;

CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents tel que décrit dans le protocole d'entente signé avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation; à cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

CDS sera autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds;

les intérêts seront payables semi-annuellement le 4 mai et le 4 novembre de chaque année.

(SD-2025-4925)

CE-20250924-2776

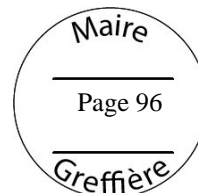
**RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'émission d'obligations pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour des termes de:

5 ans à compter du 4 novembre 2025, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 à 2035 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-10865-M, L-12663, L-12732-F, L-12737-F, L-12813-F, L-12817-F, L-12822, L-12858, L-12898-F, L-12899-F, L-12904-F, L-12985-F, L-12986-F, L-12996, L-13000, L-13002, L-13023, L-13025, L-13026, L-13037, L-13078-F, L-13081-F, L-13084-F, L-13105, L-13117, L-13149, L-13180-F et L-13181-F;

10 ans à compter du 4 novembre 2025, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2036 à 2055 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-10865-M, L-12663, L-12822, L-12858, L-12996, L-13000, L-13002, L-13023, L-13025,



L-13037, L-13081-F, L-13105, L-13117, L-13149 et L-13180-F;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2025-4926)

CE-20250924-2777

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES - 4 DÉCEMBRE
2025**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'ordonner à la greffière de procéder, le 4 décembre 2025 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers pour analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et en zone non agricole et pour faire les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour taxes du 4 décembre 2025 jusqu'au montant de l'évaluation municipale:

Robert Bigonnesse;
Karl Dufresne;
Jean-François Saulnier.

(SD-2025-4927)

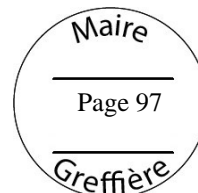
CE-20250924-2778

**RÉSOLUTION DE PROLONGATION - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS 13 715 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un emprunt par obligations de 13 715 000 \$ en renouvellement d'une émission d'obligations, dont le renouvellement était prévu le 14 novembre 2025, pour un terme additionnel de 21 jours au terme original des règlements mentionnés au sommaire décisionnel.

(SD-2025-4929)



CE-20250924-2779

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3159

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3159, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements incendies C.M.P. Mayer inc.
1 358 860,78 \$.

(CT:1859582)
(SD-2025-3813)

CE-20250924-2780

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3043

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3043, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et d'accessoires pour bornes d'incendie, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Stelem division d'Emco Corporation
lot 1
734 994,36 \$;

lot 3
535 461,57 \$.

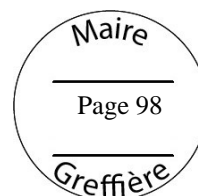
(CT:1860373)
(SD-2025-4033)

CE-20250924-2781

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3030

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3030, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et le transport des poubelles de ville, pour une



période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

GFL Environmental inc.
lot 1 (service de collecte des déchets et des matières organiques)
1 404 894,18 \$;

Environnement Routier NRJ inc.
lot 2 (service de collecte des matières recyclables)
169 988,81 \$.

(CT:1860449)
(SD-2025-4048)

CE-20250924-2782

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3111

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3111, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'installation, d'entreposage et routier pour les pneumatiques de véhicules, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Service de pneus M.K. 2005 inc.
963 578,17 \$.

(CT:1860495)
(SD-2025-4051)

CE-20250924-2783

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-1802

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1802 pour les services d'inspection, de nettoyage et de réparation des habits de combat des pompiers, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 45 990 \$ à Isotech Instrumentation inc., et dont le détail apparaît au rapport du Service de sécurité incendie daté du 21 juin 2025 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1861437)
(SD-2025-4182)

CE-20250924-2784

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3152



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3152, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de décarbonation à l'aréna Yvon-Chartrand, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Mécanique Northerm inc.
169 182,26 \$.

(CT:1863020)
(SD-2025-4426)

CE-20250924-2785

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-3152

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Mécanique Northerm inc. pour les travaux de décarbonation à l'aréna Yvon-Chartrand, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, soit la surveillance des travaux sans résidence au montant de 3 975,78 \$ et la surveillance durant la construction au montant de 2 977,61 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.

(CT:1863020)
(SD-2025-4426)

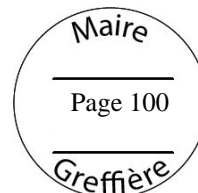
CE-20250924-2786

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3152

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 47 700 \$, taxes nettes incluses. Le solde de la dépense au montant de 128 669 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du plan climatique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, mesure 3.

(CT:1863020)
(SD-2025-4426)



CE-20250924-2787

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-3140

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-3140, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture de pièces et le service de mécanique pour les équipements de marque Caterpillar, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 5 août 2025 et des documents de demande de prix:

Toromont Cat Québec, division d'industries Toromont ltée
1 176 310,12 \$.

(CT:1863438)
(SD-2025-4495)

Les discussions sur le point 36.8 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250924-2788

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3258

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3258, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de levés LiDAR et de photographies aériennes multi-dates sur 3 sites de carrières, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offre:

Géolocation SPRCP inc.
137 970 \$.

(CT:1864816)
(SD-2025-4713)

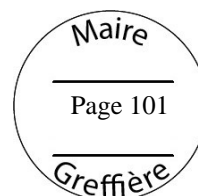
CE-20250924-2789

AFFECTATION - FONDS RÉSERVÉS CARRIÈRES ET
SABLIÈRES - CONTRAT DOS-3258

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une affectation d'un montant maximal de 125 985 \$ du Fonds réservés - Carrières et sablières afin de couvrir les coûts d'administration du régime en lien avec le contrat DOS-3258;

l'affectation sera répartie entre les années 2025 à 2027, selon les



dépenses réellement encourues.

(CT:1864816)
(SD-2025-4713)

CE-20250924-2790

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3239

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3239, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de tassement de la neige et de déglacage mécanique, secteur 2, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9115-7883 Québec inc. faslrs Sig-Nature
zone 2A
782 749,91 \$;

Groupe Damga inc.
zone 2B
684 101,12 \$;

Les Entreprises Danny Gagnon inc.
zone 2D
601 319,16 \$.

(CT:1865022)
(SD-2025-4752)

CE-20250924-2791

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3211

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3211, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement du parc Chabrier, pour une période de 2 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Daniel Robert inc.
277 837,09 \$.

(CT:1865256)
(SD-2025-4807)



CE-20250924-2792

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-3211

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Daniel Robert inc. pour les travaux de réaménagement du parc Chabrier, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 34 875,37 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3211 par le conseil municipal.

(CT:1865256)
(SD-2025-4807)

CE-20250924-2793

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-3211

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 045,50 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3211 par le conseil municipal.

(CT:1865256)
(SD-2025-4807)

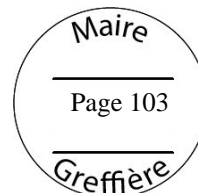
CE-20250924-2794

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13181-F - CONTRAT DOS-3211

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13181-F, un montant de 315 300 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3211 par le conseil municipal.

(CT:1865256)



(SD-2025-4807)

CE-20250924-2795

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3244

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3244, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de l'enveloppe et la mise aux normes de l'accessibilité au centre communautaire Montrougeau, pour une période de 56 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Norgéreq ltée
3 890 754 \$.

(CT:1865332)
(SD-2025-4815)

CE-20250924-2796

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3244

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Norgéreq ltée pour la réfection de l'enveloppe et la mise aux normes de l'accessibilité au centre communautaire Montrougeau, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

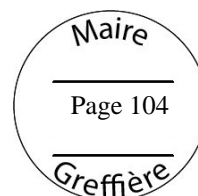
d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer la surveillance des travaux et le soutien technique durant la réalisation desdits travaux, phase B, soutien technique durant la construction, au montant de 29 656,91 \$ et phase C, surveillance des travaux sans résidence, au montant de 39 542,56 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2;

d'autoriser GBI Expert-conseils inc. à effectuer les tests de qualité de l'air ainsi que le soutien technique et la surveillance associés à des travaux en présence de contaminants durant la réalisation desdits travaux, phase B, au montant de 34 492,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2489;

d'autoriser Beaupré Michaud et associés, Architectes S.E.N.C.R.L. à effectuer la surveillance en architecture durant la réalisation des travaux, phase B, soutien technique durant la construction, au



montant de 51 357,95 \$, phase C, surveillance des travaux sans résidence, au montant de 68 477,27 \$ et les services supplémentaires, au montant de 24 359,75 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3244 par le conseil municipal.

(CT:1865332)
(SD-2025-4815)

CE-20250924-2797

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3244

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 4 341 900 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3244 par le conseil municipal.

(CT:1865332)
(SD-2025-4815)

CE-20250924-2798

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-3244

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 7 003,40 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3244 par le conseil municipal.

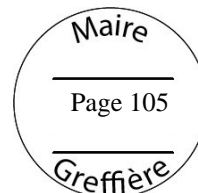
(CT:1865332)
(SD-2025-4815)

CE-20250924-2799

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3205

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjudger le contrat DOS-3205, au



soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
1 074 010,22 \$.

(CT:1866234)
(SD-2025-4906)

CE-20250924-2800

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -
CONTRAT DOS-3205

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.) pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance durant la réalisation desdits travaux, soit la phase B, assistance technique, au montant de 24 165,23 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 32 220,31 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3205 par le conseil municipal.

(CT:1866234)
(SD-2025-4906)

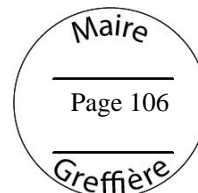
CE-20250924-2801

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-3205

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 1 130 274 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3205 pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1866234)
(SD-2025-4906)



CE-20250924-2802

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
ATTRIBUTION DE CONTRAT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'attribution du contrat suivant à une entreprise n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable en vertu du Décret 214-2025:

acquisition d'une licence du logiciel Lucidchart Team 10, pour une période d'un an, pour un montant de 1080 \$ US, soit un montant estimé de 1800 \$ CA.

(SD-2025-4915)

CE-20250924-2803

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3172

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3172, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant des ententes-cadres pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils en structure du bâtiment pour divers projets, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

GBI Experts-Conseils inc.
lot 1
229 950 \$;

D'Aronco, Pineau, Hébert, Varin inc.
lot 2
172 462,50 \$.

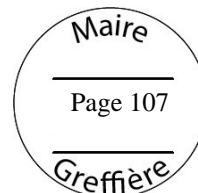
(CT:1866465)
(SD-2025-4941)

CE-20250924-2804

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS -
AOÛT 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'août 2025, comme elle est préparée par le Service de



l'approvisionnement, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-5006)

CE-20250924-2805

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2025-158

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 6 651 976 du cadastre du Québec par les lots 6 695 339 et 6 695 340 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par Danny Houle, arpenteur-géomètre, le 3 juillet 2025 sous le numéro 41048 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2025-158;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4508)

CE-20250924-2806

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 1 080 796 - PL-2025-107

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 66 900 \$.

(SD-2025-4631)

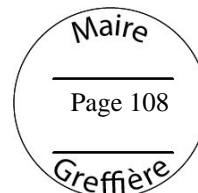
CE-20250924-2807

APPROBATION - PAIEMENT DES FRAIS DE PARCS - LOT 1 596 219 - PL-2024-289

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 48 000 \$.

(SD-2025-4636)



CE-20250924-2808

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-93 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment sur le lot 6 652 075 du cadastre du Québec, 13, rue Hotte, une marge avant d'un minimum de 5 mètres, au lieu d'un minimum de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-301.

(SD-2025-4691)

CE-20250924-2809

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9482-5742 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-105 de 9482-5742 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 2 058 705 du cadastre du Québec, 25-27, 82e Avenue, une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,31 mètre au lieu d'un minimum de 0,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-302.

(SD-2025-4692)

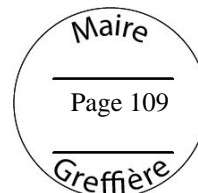
CE-20250924-2810

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - MARTIN DUPUIS-BOUDREAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-106 de Martin Dupuis-Boudreau, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 602 769 du cadastre du Québec, 155, rue Bégon, une hauteur du plancher de rez-de-chaussée de 3,87 mètres, au lieu d'un maximum de 1,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-303.

(SD-2025-4696)



CE-20250924-2811

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9361-3818 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-108 de 9361-3818 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale de 6 étages sur le lot projeté 6 674 892 du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, la plantation d'arbres à petit déploiement en cour avant au lieu d'arbres à moyen ou grand déploiement, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-304.

(SD-2025-4698)

CE-20250924-2812

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9361-3818 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0083 de 9361-3818 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur les lots 1 594 771, 1 594 772 et 1 594 773 (lot projeté 6 674 892) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-308.

(SD-2025-4711)

CE-20250924-2813

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - AVIS FAVORABLE - RÈGLEMENT L-13202

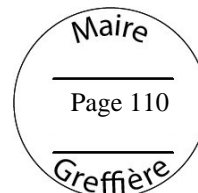
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine dans sa résolution CCU-2025-300.

(SD-2025-4800)

CE-20250924-2814

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13202



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13202 citant en immeuble patrimonial la maison Forget, sise au 7570, boulevard des Mille-Îles.

(SD-2025-4800)

CE-20250924-2815

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - AVIS
FAVORABLE - RÈGLEMENT L-13110**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine dans sa résolution CCU-2025-299.

(SD-2025-4801)

CE-20250924-2816

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13110**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13110 citant en immeuble patrimonial la maison Goyer et son caveau, sis au 4728, boulevard Saint-Martin Ouest.

(SD-2025-4801)

CE-20250924-2817

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
DOCUMENT - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme pour tenir compte du Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

(SD-2025-4899)

CE-20250924-2818

**DEMANDE D'EXEMPTION DE CASE DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - KARAM HAMDAN**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-25 de Karam Hamdan, propriétaire, à l'effet de permettre une exemption maximale de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 5 logements sur le lot 1 636 653 du cadastre du Québec, en contrepartie du paiement d'une compensation correspondant à 546 \$ pour chacune des cases exemptées jusqu'à concurrence de 1 092 \$ pour les 2 cases exemptées, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif numéro CCU-2025-316.

(SD-2025-4994)

CE-20250924-2819

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - AVADIS TACHJIAN ET MARIE TACHJIAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0131 d'Avadis Tachjian et Marie Tachjian, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 451 699 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-320.

(SD-2025-5002)

CE-20250924-2820

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - DINO COLANZI ET JULIA CANNARSA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0196 de Dino Colanzi et Julia Cannarsa, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 634 529 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-321.

(SD-2025-5003)

CE-20250924-2821

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - HUSSEIN SOHOB ET AMAL AWADA



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0104 de Hussein Sohob et Amal Awada, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 2 001 782 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-323.

(SD-2025-5007)

CE-20250924-2822

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
HASSAN SALAH ET GHAZA ZOUGHEIB**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0111 de Hassan Salah et Ghaza Zougheib, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée de 2 étages sur le lot 2 002 459 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-324.

(SD-2025-5008)

CE-20250924-2823

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
ALEXANDER MOZGOVENKO**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0062 d'Alexander Mozgovenko, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 158 876 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-325.

(SD-2025-5015)

CE-20250924-2824

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9065-
8709 QUÉBEC INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et



d'intégration architecturale IA-2025-0072 de 9065-8709 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 3 974 961 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-327.

(SD-2025-5017)

CE-20250924-2825

RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1824

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20240501-1501, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 3 577 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal;

ATTENDU QUE la source de financement du contrat DOS-1824 doit être modifiée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution numéro CE-20240501-1501 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 4 131 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal».

(SD-2025-3975)

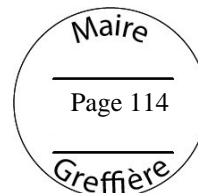
CE-20250924-2826

RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-1824

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20240501-1502, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 2 376 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal;

ATTENDU QUE la source de financement du contrat DOS-1824 doit être modifiée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution numéro CE-20240501-1502 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 2 368 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal».

(SD-2025-3975)

CE-20250924-2827

RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-1824

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20240501-1503, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 660 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal;

ATTENDU QUE la source de financement du contrat DOS-1824 doit être modifiée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution numéro CE-20240501-1503 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 113 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal».

(SD-2025-3975)

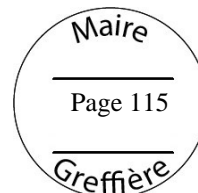
CE-20250924-2828

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour interdire le stationnement près du 4540 et du 4520, avenue Webb, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50339-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 16 juin 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de



cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4144)

CE-20250924-2829

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour interdire les manoeuvres de demi-tour en direction sud sur la rue Renaud Ouest, sur une distance de 75 mètres au sud de la rue de Villiers, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50369-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 21 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4175)

CE-20250924-2830

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation de stationnement sur la montée Gravel, devant l'école Sainte-Dorothée, afin d'y aménager un débarcadère pour les parents, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50363-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 23 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

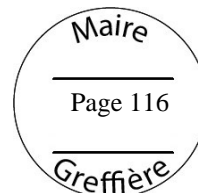
(SD-2025-4208)

CE-20250924-2831

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour régir les cases de stationnement du parc Émile, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50307-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 17



juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4281)

CE-20250924-2832

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-1037

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à AtkinsRéalisis inc. pour la préparation des plans et devis, l'assistance pendant la période d'appel d'offres et l'assistance technique durant les travaux de prolongement de la rue Narcisse-Brisebois, à savoir:

la phase A «phase de conception», visant à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 74 016,31 \$;

la phase B «phase d'assistance durant la construction», visant à surveiller le chantier durant la réalisation des travaux, au montant de 3 503,29 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «phase de conception»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1037, entente-cadre.

(CT:1861991)
(SD-2025-4290)

CE-20250924-2833

UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE CRÉÉE PAR LE
RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT DOS-1037

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 67 587 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078, afin de défrayer le coût des honoraires supplémentaires requis pour la préparation des plans et devis dans le cadre des travaux de prolongement de la rue Narcisse-Brisebois, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1861991)
(SD-2025-4290)



CE-20250924-2834

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation de stationnement interdit et l'ajustement du marquage à l'approche ouest de l'intersection du boulevard Curé-Labelle et de la rue Édith, et dont les détails apparaissent aux plans de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600091-2025-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 30 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour aviser les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4293)

CE-20250924-2835

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation d'une zone de stationnement à durée maximale de 60 minutes du côté nord de la rue Derome, sur une distance de 24 mètres près du boulevard des Laurentides, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50213-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie les 1er et 5 août 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

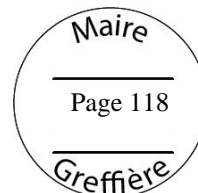
(SD-2025-4312)

CE-20250924-2836

RETRAIT ET INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le retrait de l'interdiction complète de stationnement du côté est de l'avenue Jean-Charles et l'implantation de signalisation de stationnement en alternance, lors d'opérations d'entretien, des deux



côtés de la rue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50345-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 juin 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer les travaux.

(SD-2025-4518)

Les discussions sur le point 50.10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250924-2837

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 5959, rue des Cardinaux, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50391-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 août 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4733)

CE-20250924-2838

**APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), relativement à l'octroi d'une aide financière maximale de 397 037 \$ à la Ville pour le projet de construction de bandes cyclables sur le boulevard Saint-Martin Ouest, projet GDD37749, GDM 20250708-016;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4747)



CE-20250924-2839

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation afin d'inverser les restrictions de stationnement sur la rue Paul-Bourget, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro SI-D50341-2025-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 3 septembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4869)

Les discussions sur le point 50.14 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250924-2840

**RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-2302**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 9 septembre 2025 en lien avec le contrat DOS-2302 pour des travaux d'aménagement d'espaces de détente à la berge des Rapides-du-Cheval-Blanc, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

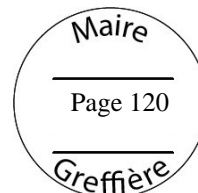
(CT:1862308)
(SD-2025-4344)

CE-20250924-2841

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-2302**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 4 165,05 \$ pour la contingence du contrat DOS-2302 relatif à des travaux d'aménagement d'espaces de détente à la berge des Rapides-du-Cheval-Blanc.



(CT:1862308)
(SD-2025-4344)

CE-20250924-2842

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084 F - CONTRAT DOS-2302

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 3 900 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1862308)
(SD-2025-4344)

CE-20250924-2843

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat de services professionnels en ingénierie à Les services EXP inc., au montant total de 229 702,80 \$, pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant la révolution de l'atelier mécanique et de soudure du garage du secteur 5, à savoir:

la phase études, plans et devis, au montant de 172 146,32 \$;

l'assistance technique, au montant de 24 328,71 \$;

la surveillance, au montant de 33 227,77 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase études, plans et devis, et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisé par écrit;

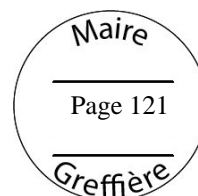
de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 1.

(CT:1862788)
(SD-2025-4405)

CE-20250924-2844

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 157 200 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1862788)
(SD-2025-4405)

CE-20250924-2845

CESSION DE BAIL EN FAVEUR DE PRODUITS KRUGER INC.
ET 7277733 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à la cession du bail de stationnement et de l'aire de circulation des camions à intervenir entre Ville de Laval, Produits Kruger inc. (cédant) et 7277733 Canada inc. (cessionnaire) concernant la location par la Ville d'une partie des lots 1 871 257 et 1 871 258 du cadastre du Québec, situés au nord du boulevard Dagenais Ouest, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4451)

CE-20250924-2846

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30310

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 24 327,56 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Cardin Julien inc. pour les services professionnels rendus dans le cadre du contrat OS-SP-30310, lot 1, à la suite du mandat qui lui a été confié par la résolution CM-20240312-206, dans le cadre des travaux de construction au parc de la Capitaine-Molly-Kool sur la rue Cousteau.

(CT:1864376)
(SD-2025-4652)

CE-20250924-2847

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT OS-SP-30310

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 22 300 \$, taxes nettes incluses.



(CT:1864376)
(SD-2025-4652)

CE-20250924-2848

ACQUISITION - BORNES DE RECHARGE - ADDÉNERGIE
TECHNOLOGIE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'acquisition de bornes de recharge et leurs accessoires à Addénergie Technologies inc. dans le cadre de l'entente de partenariat intervenue entre Ville de Laval et Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, au montant de 174 952,86 \$.

(CT:1865051)
(SD-2025-4760)

CE-20250924-2849

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - ADDÉNERGIE
TECHNOLOGIE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 30 300 \$, taxes nettes incluses. Le solde de la dépense, soit un montant 120 961 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du plan climatique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mesure 5, ainsi que par le budget de fonctionnement pour un montant de 8 555 \$, taxes nettes incluses.

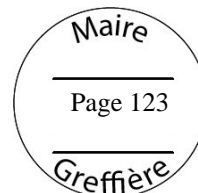
(CT:1865051)
(SD-2025-4760)

CE-20250924-2850

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
2320

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 68 985 \$, pour la contingence du contrat DOS-2320 pour l'acquisition et l'installation de 3 mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation de la station d'épuration StaRRE La Pinière.



(CT:1865089)
(SD-2025-4781)

CE-20250924-2851

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-2320

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 62 993 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du dépassement de la contingence du contrat DOS-2320 pour l'acquisition et l'installation de 3 mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation de la station d'épuration StaRRE La Pinière, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1865089)
(SD-2025-4781)

CE-20250924-2852

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-2320

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de la gestion de l'eau en date du 5 septembre 2025 en lien avec le contrat DOS-2320 pour l'acquisition et l'installation de 3 mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation de la station d'épuration StaRRE La Pinière, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1865089)
(SD-2025-4781)

CE-20250924-2853

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Table de concertation de Laval en condition féminine concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 380 000 \$ pour la réalisation du projet «Femmes, logement, précarité, vieillissement», et ce, dans le cadre de



l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2024-2028, tel que recommandé par le comité directeur de ladite entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1865273)
(SD-2025-4809)

À 9 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière